

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : chantal robichaud

<https://www.cadre21.org/membres/03fa9f3f0387224f71f2481c>

Date d'obtention : 2023-05-01 15:35:54

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Méthode/moyens et procédures claires permettant d'intervenir rapidement en amont de situations de sextage et la meilleure façon d'intervention possible dans l'intérêt des personnes impliquées et leurs famille en lien avec la situation . Mieux gérer les impacts chez les jeunes qui vivent des situations intimidation, cyberintimidation...etc. Un très bon outil de soutien pour les intervenants. Un meilleur partenariat entre les différents services.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La façon d'intervenir et avoir un outil référentiel didactique en Facilitant le processus et pour s'orienter dans nos questions aux personnes impliquée et permettre de diminuer au mieux les impacts en liens avec les situations. Uniformiser l'intervention. augmenter l'efficacité par le fait même. donne plus de confiance dans l'intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Prendre en charge la plainte en s'assurant de suivre les étapes questionnaire uniformisées Sextage, selon chaque cas et d'agir rapidement et efficacement pour préserver la propagation d'images qui peuvent affecter l'intégrité physiques et psychologiques de la victime et des autres jeunes impliqués.
- s'assurer de la confidentialité (soutenir l'élève victime de l'acte intimidation, violence et par le fait, même l'auteur/instigateur aussi).
- La force du partenariat permettra de faire ressentir: sécurité/ bien être aux jeunes victimes et de ceux impliqués(instigateurs).